

**Redjda Nadia, doctorante**  
**Laboratoire LAILEMM, Université de Bejaia**

**Ammouden Amar, MCA**  
**Laboratoire LAILEMM, Université de Bejaia**

## **L'APPROCHE PAR LES GENRES DE DISCOURS : UN NOUVEAU SOUFFLE POUR L'ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE DE LA GRAMMAIRE**

### **THE DISCOURSE GENRE APPROACH : A NEW IMPETUS FOR GRAMMAR TEACHING/LEARNING**

#### **Résumé**

Nous allons montrer dans cet article que l'approche par les genres de discours, contrairement à l'approche par la typologie des textes, permet d'appréhender en classe de FLE une diversité des genres de discours et d'opérer une meilleure catégorisation des productions langagières. Ceci entraîne une prise en charge avec précision et de façon pertinente les faits de langue que le genre de discours étudié mobilise. Ainsi, la production du genre en question devient abordable. Toutefois, il convient de souligner que l'absence d'une ou de deux caractéristiques dans un texte particulier ne l'exclut pas de la catégorie générique dans laquelle il s'inscrit. D'autre part, la présence de certains faits de langue dans un genre de discours donné ne signifie pas que ceux-ci constituent forcément des caractéristiques de ce genre de discours.

**Mots-clés :** genres de discours – typologie textuelle – enseignement de la grammaire – régularités grammaticales – approche prototypique

#### **Abstract**

We will show in this article that the approach by speech genres, unlike the approach by the typology of texts, allows to learn in FLE class a diversity of discourse genres and to operate a better categorization of language productions. This entails taking charge with precision and in a relevant way the language facts that the type of speech studied mobilizes. Thus, the production of this genre becomes affordable. However, it should be emphasized that the absence of one or two characteristics in a particular text does not exclude it from the generic category in which it falls. On the other hand, the presence of certain facts of language in a given discourse genre does not mean that they are necessarily characteristics of that kind of discourse.

**Keywords :** discourse genres – textual typology – grammar teaching – grammatical regularities – prototypical approach

L'enseignement/apprentissage des langues est passé d'une entrée par les types de discours à une entrée par les genres de discours. Bernard Schneuwly affirme que « *la pertinence d'appuyer l'enseignement du français sur une typologie des genres est un acquis de la didactique du français des vingt dernières années* » (Schneuwly, 2002, cité par Chartrand, 2008 : 264). Nous allons mettre en évidence dans cette étude la relation qui existe entre cette notion de genre de discours et l'enseignement grammatical. Pour être plus précis, nous tenterons de montrer que le genre de discours à étudier et/ou à produire dicte les contenus linguistiques à enseigner dans le cadre de la séquence didactique, telle que définie et schématisée par J. Dolz et B. Schneuwly (2009 : 91). Par ailleurs, l'hétérogénéité compositionnelle des

productions langagières à laquelle s'est heurtée la classification typologique des textes, est vite acceptée par la classification par les genres de discours et prise en charge dans l'analyse. D'autre part, les faits de langue que le genre de discours comporte sont abordés de façon pertinente. D'ailleurs, cette hétérogénéité semble être moins visible dans le genre de discours. C'est que le genre de discours « *constitue une entité dont la structure est plus ou moins distincte, plus ou moins courte, plus ou moins complète sur le plan sémantique, plus ou moins codifiée et plus ou moins reconnaissable* » (A. Ammouden, 2014 : 2018). Après une mise en exergue de la pertinence d'une approche par les genres de discours en classe de FLE et sa relation étroite avec l'enseignement/apprentissage des contenus grammaticaux, nous énumérerons un certain nombre de régularités grammaticales liées à quelques genres de discours.

### **Le genre : une solution à la complexité des textes ?**

La typologie textuelle a connu ses jours de gloire avec le développement de la grammaire textuelle et l'épanouissement de l'approche communicative dans les années soixante-dix et quatre-vingts. Jean-Michel Adam qui, durant cette période, a loué les vertus de cette approche par les types de textes ; a commencé à en souligner les limites à partir des années 1990 : « *On ne devrait parler ni de typologie de texte, ni de typologie de discours. Les typologies de discours doivent être remplacées par une réflexion sur les genres et la généricité. Les typologies de textes sont trop ambitieuses et impertinentes* » (2005 : 16). Toutes ces considérations l'ont amené petit à petit à revoir sa classification typologique des textes en l'adaptant à un niveau inférieur : les séquences prototypiques qui « *ne sont que des micro-unités de la structure compositionnelle des textes.* » (Adam, 2001 : 19). Il ajoute :

Les (proto)types de séquences ne sont que des micro-unités de la structure compositionnelle des textes. Ces micro-unités « peuvent entrer dans des modes de combinaisons linéaires ou enchâssés qui expliquent que les textes apparaissent généralement comme l'articulation d'un plus ou moins grand nombre de séquences généralement différentes (ibid.).

Mais la typologie des textes et la notion de séquence, telle qu'elle a été présentée par J.-M. Adam, ont été remises en cause par un certain nombre de chercheurs dont François Rastier (2001) et Jean-Jaques Richer.

Cette analyse par le biais des séquences ne prend pas en charge la matérialité de ce texte (dimension spatiale ; jeu entre iconique et texte ; existence de parcours de lecture variés). Elle ne peut rendre compte de la structure compositionnelle d'ensemble de ce type d'écrit qu'en termes peu efficaces d'addition de séquences et, en ce qui concerne la dimension argumentative, de dominante ou de visée (Richer, 2011 : 20).

De son côté, Nathalie Deniziot rejette ces séquences textuelles comme elle rejette la typologie des textes : « Types de textes ou séquences textuelles, les propositions d'Adam figent cependant les textes dans une approche formelle plus que pragmatique » (Deniziot, 2008 : 171).

Ainsi, la notion de genre de discours se révèle être la mieux placée pour la catégorisation des productions langagières contrairement à la typologie textuelle. En effet, son mérite réside surtout dans le fait que les genres étudiés en classe sont directement investis dans les interactions quotidiennes dans le milieu social. Etre en interaction sociale avec une ou plusieurs personnes, c'est agir avec l'autre en produisant des genres discursifs. Ces entités discursives constituent des outils qui sont directement mis au service de la communication comme nous venons de le souligner : "*apprendre à parler, c'est s'approprier des outils pour parler dans des situations langagières diverses, c'est-à-dire s'approprier des genres*" (Dolz & Schneuwly, 2009 : 94).

Pour la compréhension ou la production de ces entités discursives, Jean-Jacques Richer, et à partir des différentes définitions du cadrage générique soulignées par plusieurs chercheurs comme Jean-Michel Adam, Dominique Maingueneau, André Petitjean, et d'autres, a proposé tenir compte de six instructions véhiculées par un genre de discours :

**Dimension matérielle** (caractéristiques formelles) : écrit/oral/multimédia, brièveté/longueur, dimension iconique..., dimension spatiale (brièveté vs longueur);

**Dimension socio-pragmatique** : situation de communication, lieu et moment de l'énonciation, statut et rôle des coénonciateurs, système d'énonciation global ("discours" vs "récit"), acte de parole global (informer/ expliquer/ convaincre ...);

**Dimension textuelle** : plan de texte et de la combinatoire de schémas séquentiels ;

**Dimension stylistique** : variété(s) de langue (standard, familière, etc., sélections lexicales et/ ou syntaxiques privilégiées ;

**Dimension thématique** : contenu thématique privilégié ;

**Dimension culturelle** (ajoutée plus tard) (Richer, 2011 : 22).

L'hétérogénéité des discours que nous venons d'évoquer est prise en charge par la dimension textuelle. Ainsi, le texte est abordé sous différents angles dans le cadre d'une approche générique, contrairement à l'approche par typologie des textes dont l'analyse se limite souvent aux caractéristiques linguistiques. Il s'agit, à titre d'exemple, d'étudier l'impératif dans le texte exhortatif, l'expression de l'opposition dans le texte argumentatif, les temps du récit dans le texte narratif, la caractérisation dans le texte descriptif, etc. La relation étroite entre le type de texte et les caractéristiques linguistiques est bien soulignée par le ministère de l'éducation du Québec :

Lorsqu'on parle d'un type de textes, on se réfère à un modèle abstrait qui condense des traits linguistiques qui le distinguent des autres types (...). En fait, la majorité des textes présente une dominante d'un type tout en intégrant des passages de différents types, hiérarchisés et dépendants les uns des autres (MEQ, 1995, Cité par Chartrand, 2008 :21).

### **L'enseignement/apprentissage de la grammaire dans une approche générique**

L'enseignement/apprentissage de la grammaire dans un cadre générique permet de contextualiser les faits de langue en les mettant en relation avec la pratique effective de la langue à travers les genres de discours. Néanmoins, il faut dire que la recherche dans ce domaine reste marginale :

Curieusement, les grammairiens se sont très peu appropriés l'étude qualitative des formes linguistiques récurrentes ou exclues permettant l'identification spontanée d'un genre de discours, par exemple ce qui distingue une pièce de théâtre, un compte rendu de débat parlementaire et une émission télévisée sous-titrée pour malentendants (trois genres associant du texte à un événement en cours de réalisation) ou encore un bulletin météorologique et un horoscope (deux genres axés sur la prévision) (Krazem, 2015 : 1).

Pour mettre en place un enseignement/apprentissage efficace de la grammaire, il est nécessaire de la relier au genre de discours dans lequel elle s'actualise. En partant de ce principe, il est important d'effectuer des choix en termes de régularités grammaticales dans les genres à enseigner. En effet, ne seront abordés que les faits linguistiques récurrents et constitutifs du genre à enseigner.

Ainsi se dessine tout un travail, d'abord d'identification (...), puis de mise en évidence des possibles spécificités grammaticales des genres de discours que requièrent les divers degrés de maîtrise de la compétence à communiquer langagièrement qui doit permettre à l'apprenant de devenir pleinement un acteur social. (Richer, 2011 : 24)

Cependant, il convient d'éviter d'établir des relations hâtives entre les faits grammaticaux et les genres discursifs. En effet, certains faits de langue peuvent être présents dans un genre de discours donné sans pour autant constituer des régularités génériquement marquées. C'est ce que souligne J-C. Béacco :

Il existe des catégorisations formelles sans rapports privilégiés avec un genre discursif particulier, dans la mesure où elles sont potentiellement présentes dans tous les genres : c'est le cas de l'opposition masculin/ féminin, des pronoms personnels, de la morphologie verbale ... dont la sélection et la localisation absolue (dans quelle séquence d'enseignement ?) et relative (les pronoms personnels par rapport aux constructions verbales ?) ne sauraient être réglées de cette manière. (Beacco, 2007 : 109, cité par Richer, 2011 : 24).

Il convient donc d'affirmer que dépasser le cadre de la grammaire textuelle et s'inscrire dans une grammaire des genres implique de relier les faits de langue au genre de discours et non à une typologie textuelle dominante. Ainsi, si l'expression de l'ordre, d'une manière générale, est une caractéristique de l'injonctif, les choses se précisent avec le genre : dans la recette de cuisine, il s'agit le plus souvent de l'infinitif à valeur impérative ; dans l'appel, c'est plutôt la tournure impersonnelle « il faut que » ; dans le mode d'emploi, c'est l'impératif, etc. Sans oublier que tous les phénomènes linguistiques abordés en classe doivent servir l'apprenant lors de sa production langagière.

Ceci dit, l'absence d'un fait de langue dans un genre quelconque ne l'exclut pas de son cadrage générique. En effet, l'absence/présence de certains faits de langue à l'intérieur de certains exemplaires de genres n'est pas un motif d'exclusion. Ainsi, nous nous inscrivons, à la suite d'Adam, dans une approche prototypique du genre qui

nous a permis d'entrer dans une logique du plus ou moins et non plus du tout ou rien. Ainsi peut-on commencer à expliquer, par exemple, qu'un énoncé donné soit jugé comme étant plus ou moins une invitation, ou une promesse, ou un reproche, qu'un texte puisse être considéré comme plus ou moins typique ou atypique, selon qu'il se rapproche ou se distancie du prototype notionnel de référence (Adam, 2001 : 15 )

Nous relèverons, dans ce qui suit, un ensemble de régularités grammaticales liées à des genres de discours particuliers. Ces régularités seront sujettes à l'enseignement/apprentissage dans une séquence didactique portant sur le genre dans lequel elles s'actualisent. Avant d'entamer ce travail, il convient de définir le genre de discours.

### **Phrases ou genres de discours ?**

Le genre de discours est ainsi défini par Suzanne-Geneviève Chartrand (2008 : 264) :

Par genre, nous entendons une forme langagière orale ou écrite conventionnelle relativement stabilisée présentant des faisceaux de caractéristiques pragmatiques et discursives (situation de communication, but ou intention, univers représenté), textuelles (structuration, mode de mise en discours – appelé mode d'énonciation chez Bronckart, 2004 – dominant : narration, description ...), linguistiques, graphiques et matérielles particulières

Ces genres sont identifiés comme tels par les membres d'une même culture. Ainsi, nous notons que les genres de discours sont intimement liés au contexte social et sont aussi diversifiés que les pratiques sociales quotidiennes. « *Il y aura autant de genres de discours que d'activités humaines* » (François, 1993 : 112). C'est loin d'être le cas des types de textes. D'ailleurs, un seul type de texte, comporte un nombre considérable de genres qui sont proches les uns des autres. Par exemple, le type exhortatif compte l'appel, le règlement intérieur, la recette de cuisine, la consigne de sécurité, la note de service,

le mode d'emploi, la règle de jeu, le panneau de signalisation routière, la notice de médicament, le texte publicitaire, l'horoscope, etc. (A. Ammouden, 2015 :164).

La question qui se pose à ce niveau est la suivante : doit-on réellement considérer ces entités discursives allant de la phrase simple à l'énoncé, et parfois du mot à la phrase – tels le panneau de signalisation routière et le discours publicitaire que nous venons de citer – comme étant des genres de discours ou tout simplement des phrases ou des mots ? En plus des deux exemples cités, il s'agit aussi des proverbes, des horoscopes, des panneaux de signalisation routière, des affiches publicitaires, du bulletin scolaire, du bulletin météorologique, de l'info sur le trafic routier, du SMS, de la petite annonce, etc. Selon Dominique Maingueneau, ils sont considérés comme des genres de discours. Il affirme qu'un énoncé constitué d'une seule phrase, comme c'est le cas des proverbes et des citations célèbres, est considéré comme un genre de discours élémentaire. Ceci du fait qu'il ne fonctionne pas comme un fragment de texte, mais comme un énoncé autonome. Parfois, les textes qui constituent ces genres de discours se limitent à un seul mot ou une seule expression, comme c'est le cas des panneaux de signalisation routière (stop, prudence!, défense de stationner, etc.). Dans le cadre de ces "*phrases sans texte*", D. Maingueneau en distingue une catégorie, celles qui sont inséparables d'un support non-verbal, comme c'est le cas des panneaux de signalisation ou des énoncés sur des t-shirts du genre « Algérie mon amour », « Stop war » où "l'absence de cotexte est compensée par la solidarité de l'énoncé avec son support" (Maingueneau, 2013 : 101).

Ainsi, pour faire court dans ces genres, un certain nombre de procédés grammaticaux sont mis en œuvre, notamment la suppression de certaines unités grammaticales. Cette suppression est surtout remarquée dans les SMS. Nous y lisons couramment des énoncés comme ceux qui suivent :

### **La suppression du pronom sujet**

- « Suis en ville ».
- « Reviens dans un instant »

Le « je » éludé est souvent plongé dans le verbe être et cela donne cette forme que nous rencontrons dans le discours oral :

- « Chui en ville ».
- « Chui pas bien ».

Elle est également très présente dans les petites annonces. Cela se justifie par le caractère bref de ces genres de discours. Les structures suivantes sont très courantes :

- « Vends huilerie marque Blachère, avec 2 presses »
- « Prenons tous travaux de peinture, maçonnerie, plomberie, électricité, étanchéité ».

### **La suppression du déterminant**

L'ellipse du déterminant caractérise certaines expressions de l'horoscope. Cela se justifie également par le caractère lapidaire de ces énoncés.

- « remontée spectaculaire »,
- « Soirée romantique »,
- « rencontre assurée ».

Mais cette suppression est plus remarquée dans certains proverbes :

- « Chat échaudé craint l'eau froide »,
- « Plaie d'argent n'est pas mortelle ».

- « Abondance de biens ne nuit pas ».

Dans certains proverbes, la suppression du déterminant du sujet est suivie de la suppression du déterminant du prédicat. C'est le cas des proverbes suivants :

- « Petite pluie abat grand vent »,
- « Contentement passe richesse ».

### **La suppression du sujet antécédent dans la relative**

C'est surtout le cas d'une grande partie des proverbes français. Dans ces proverbes, le pronom démonstratif « celui » est supprimé. La plupart de ces proverbes sont caractérisés par une structure binaire. En effet, Greimas définit le proverbe comme un élément « d'un code particulier » qui se distingue par un « changement d'intonation » (1970 : 309). Il insère la structure rythmique binaire parmi les caractères formels des proverbes (à côté du caractère archaïque, des modes et des temps verbaux) en précisant que cette binarité est parfois soulignée par la rime ou l'assonance ainsi que par des oppositions sur le plan lexical (Greimas, 1970 : 312, cité par D'Andrea, 2017). En voici quelques exemples :

- « Qui donne aux pauvres prête à Dieu »
- « Qui peut le plus, peut le moins »
- « Qui trop embrasse mal étreint »
- « Qui sème le vent récolte la tempête »

En plus de cette structure binaire qui caractérise cette catégorie de parémies, mais également une grande partie des proverbes français, les proverbes commençant par « qui » sont souvent rythmés. En voici quelques exemples :

- Qui se ressemble s'assemble »
- Qui vole un œuf vole un bœuf »
- Qui va à la chasse perd sa place »
- Qui paie le pot dit le mot »

### **La phrase averbale dans les genres brefs**

La phrase averbale est utilisée dans la plupart des discours brefs (signalisation routière, petites annonces, textes publicitaires, horoscopes, etc.). Dans les petites annonces, tout le contenu du message est souvent donné sous forme de phrases nominales :

– *"Prise en charge de docs : manuscrits, thèses, rapports etc., correction, rédaction, réécriture et mise en page ...."* (Le Soir d'Algérie).

Par contre, la phrase averbale ne domine pas dans l'horoscope. Nous citons tout de même cet exemple :

– *"Bonheur en amour, de l'amitié à profusion, chance au jeu"* (L'Hebdo Magazine du 3 avril 2015).

### **L'expression de l'ordre dans les genres**

Quand on parle de l'expression de l'ordre, on pense d'abord à l'impératif. Or, les genres où ce mode domine ne sont pas nombreux. Il est utilisé de façon systématique dans l'horoscope, dans le slogan publicitaire et dans la recette de cuisine ; et, à un degré moindre, dans les proverbes :

- Répondez favorablement à une invitation

- Suivez votre inspiration
- Vittel : Buvez, éliminez !
- Menastyl : Cuisinez avec style
- Ne remets jamais au lendemain ce que tu peux faire le jour même
- Fais ce que tu dois, advienne que pourra

Dans la recette de cuisine, l'impératif se dispute la place avec l'infinitif à valeur impérative :

–« *Mélanger la farine et le beurre, ajouter une pincée de sel* ».

Par contre, dans l'horoscope, les proverbes et les slogans publicitaires, l'infinitif est rarement utilisé. Nous trouvons également, au moins dans l'horoscope et les proverbes, la tournure impersonnelle :

- Il serait bon d'y réfléchir sérieusement
- Il faudra parfois faire un effort pour maintenir le dialogue
- Il faut battre le fer quand il est chaud
- Il ne faut jurer de rien

Par ailleurs, la signalisation routière est le domaine dans lequel l'expression de l'ordre est la plus dominante. Cependant, les expressions utilisées diffèrent quelque peu de celles qu'on utilise dans les autres genres. Par exemple, contrairement aux genres que nous avons cités précédemment, l'impératif ou l'infinitif à valeur impérative sont rares. Nous les rencontrons seulement dans quelques panneaux comme « allumez vos feux », « serrez à droite », « ralentir » ou « ralentissez enfants ». Dans ce genre de discours, ce sont d'autres formes de l'expression de l'ordre qui sont le plus utilisées. Nous nous limitons aux expressions qui accompagnent le panneau « stationnement interdit », mais ce que nous en dirons est valable pour beaucoup d'autres. L'ordre est exprimé dans ce panneau par :

- Un nom et un adjectif exprimant l'interdiction : Stationnement interdit
- Un nom exprimant l'interdiction et un infinitif : Défense de stationner, interdiction de stationner
- L'infinitif négatif : Ne pas stationner
- Un nom exprimant la prière et l'infinitif négatif : Prière de ne pas stationner

Enfin, si l'horoscope, l'affiche publicitaire, la recette de cuisine, et d'autres genres encore, sont caractérisés par le recours à l'expression de l'ordre, l'horoscope, étant un genre prédictif, se distingue par l'utilisation fréquente du futur simple et de l'expression du doute.

Produire un genre de discours nécessite, entre autres, la maîtrise préalable des structures grammaticales mobilisées par ce genre. D'autre part, mettre ces structures grammaticales au service de la production d'un genre, c'est mettre celles-ci au service de la compétence à communiquer langagièrement. En effet, comme l'ont si bien souligné J. Dolz et B. Schneuwly, « *être en interaction sociale avec une ou plusieurs personnes c'est agir avec l'autre en produisant des genres discursifs* » (2009 : 94). Ainsi, l'approche par les genres de discours en classe de FLE a réhabilité l'enseignement de la grammaire et lui a réservé une place honorable parmi les autres apprentissages. Cette approche générique permet un recensement pertinent des faits de langue contenus dans le genre à produire et une prise en charge efficace en classe de langue dans le cadre de la séquence didactique.

## Références bibliographiques

Adam Jean-Michel, *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes*, Nathan, coll. FAC, Paris, 1999.

Adam Jean-Michel, «Types de textes ou genres de discours ? Comment classer les textes qui disent de et comment faire ? ». Dans *Langages*, n° 141, pp. 10 -21, 2001.

Adam Jean-Michel, « La notion de typologie de textes en didactique du français : une notion « dépassée » ? ». Dans *Recherches*, Académie de Lille, no 42, pp. 11-23, 2005.

Ammouden Amar, « Le français au lycée en Algérie : "des types" de textes aux "genres de discours" ». *Multilinguales*, n°6, 159-175, 2015. Url : <https://journals.openedition.org/multilinguales/976?lang=en>

Ammouden Amar, « Le français par les genres à l'université : une initiation au FOS et au FOU ? ». Dans *Didactiques* n°8, pp. 214-227, 2016.

Chartrand Suzanne-G., « Proposition didactique d'une progression des objets à enseigner en français langue première au secondaire ». Dans Dolz J. et Simard C. (dir), *Pratiques d'enseignement grammatical*, Québec : Airdf – Les Presses de l'Université Laval, 2008.

D'Andrea Giulia, « Qui dit proverbe... dit rythme ? », *Scolia*, n°31, pp. 101-118, 2017.

Deniziot Nathalie, « Genres littéraires et genres textuels en classe de français : Scolarisation, construction, fonctions et usages des genres dans la discipline français ». Thèse de doctorat, sous la direction d'Yves Reuter, 2008. Url : <https://tel.archivesouvertes.fr/tel-00532983/document>

Dolz Joaquim & Schneuwly Bernard, *Pour un enseignement de l'oral – Initiation aux genres formels à l'école*, 4<sup>ème</sup> édition, Paris : ESF éditeur, 2009.

François Frédéric, *Pratiques de l'oral*, Paris : Nathan, 1993.

Krazem Mustapha, « Les genres de discours créent-ils une grammaire exceptionnelle ? ». Dans *Pratiques*, n° 167-168, pp. 1-13, 2015.

Maingueneau Dominique, « Aphorisation et cadrage interprétatif », *Redis: revista de estudos do discurso*, n° 2, pp. 100-116, 2013.

Rastier François, *Arts et sciences du texte*, Paris : Puf, 2001.

Richer Jean-Jacques, « Les genres de discours : une autre approche possible de la sélection de contenus grammaticaux pour l'enseignement/ apprentissage du F.L.E. ? ». Dans *Linx*, n° 64-65, 2011. Url : <http://journals.openedition.org/linx/1396>